Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/2887

18.11.2024

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/2887 DE LA COMMISSION

du 15 novembre 2024

précisant les éléments techniques de l'ensemble de données pour le sujet ad hoc de 2026 dans le domaine de la main-d'œuvre sur l'emploi via les plateformes numériques conformément au règlement (UE) 2019/1700 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2019/1700 du Parlement européen et du Conseil du 10 octobre 2019 établissant un cadre commun pour des statistiques européennes relatives aux personnes et aux ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons, modifiant les règlements (CE) nº 808/2004, (CE) nº 452/2008 et (CE) nº 1338/2008 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement (CE) nº 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE) nº 577/98 du Conseil ([1]), et notamment son article 7, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Afin d'assurer la bonne mise en œuvre d'une enquête par sondage dans le domaine de la main-d'œuvre, il est nécessaire de préciser les éléments techniques de l'ensemble de données pour le sujet ad hoc de 2026 sur l'emploi via les plateformes numériques.

(2) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité du système statistique européen institué par l'article 7 du règlement (CE) nº 223/2009 du Parlement européen et du Conseil ([2]),

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Les éléments techniques de l'ensemble de données pour le sujet ad hoc de 2026 dans le domaine de la main-d'œuvre sur l'emploi via les plateformes numériques sont établis à l'annexe.

([1]) JO L 261 I du 14.10.2019, p. 1.

([2]) Règlement (CE) nº 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes et abrogeant le règlement (CE, Euratom) nº 1101/2008 relatif à la transmission à l'Office statistique des Communautés européennes d'informations statistiques couvertes par le secret, le règlement (CE) nº 322/97 du Conseil relatif à la statistique communautaire et la décision 89/382/CEE, Euratom du Conseil instituant un comité du programme statistique des Communautés européennes (JO L 87 du 31.3.2009, p. 164).

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 15 novembre 2024.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Description du format technique des variables à collecter pour le sujet ad hoc de 2026 dans le domaine de la main-d'œuvre sur l'emploi via les plateformes numériques, et codification à utiliser.

Thème	Thème détaillé	Identifiant de la variable	Nom de la variable	Codes	Libellés	Filtre	Libellés de filtre	Ensemble minimum de variables	Type de variable
3d. Participation au marché du travail	Emploi via les plateformes numériques	DPWORK	Domaine d'activité du principal travail via une plateforme numérique rémunéré au cours des 12 derniers mois	01	Activités de vente de biens	AGE = 15-64	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Sans objet	Collectée
				02	Services de livraison (transport de marchandises uniquement)				
				03	Services de taxi (transport de personnes)				
				04	Activités de location de logements				
				05	Services informatiques				
				06	Services médicaux				
				07	Nettoyage et travaux manuels				
				08	Création rémunérée de contenus tels que des vidéos ou des textes				
				09	Autre travail via une plateforme numérique				
				10	Pas de travail via une plateforme numérique au cours des 12 derniers mois				
				Vide	Non indiqué				
				99	Sans objet				
		DPINTENS	Intensité du travail sur une ou plusieurs plateformes numériques rémunéré au cours des 12 derniers mois	1	Activité ponctuelle	DPWORK = 01-09	Personnes qui ont effectué des travaux via une plateforme numérique au cours des 12 derniers mois		
				2	Épisodiquement, c'est-à-dire plusieurs fois par an				
				3	Environ chaque mois				
				4	Environ chaque semaine				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				

Thème	Thème détaillé	Identifiant de la variable	Nom de la variable	Codes	Libellés	Filtre	Libellés de filtre	Ensemble minimum de variables	Type de variable
		DPHRSW	Nombre moyen d'heures de travail rémunérées par mois au cours des 12 derniers mois, sur une ou plusieurs plateformes numériques	1	Moins d'une heure	DPWORK = 01-09	Personnes qui ont effectué des travaux via une plateforme numérique au cours des 12 derniers mois		
				2	1 à 9 heures				
				3	10 à 19 heures				
				4	20 à 49 heures				
				5	50 à 99 heures				
				6	100 heures ou plus				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPINC	Part du revenu total des personnes acquis via des plateformes numériques par rapport à leur revenu total au cours des 12 derniers mois	1	Moins d'un quart	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Entre un quart et moins de la moitié				
				3	Entre la moitié et moins de trois quarts				
				4	Trois quarts ou plus				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPMR	Principal motif du travail rémunéré via une plateforme numérique au cours des 12 derniers mois	1	Seule possibilité d'emploi disponible	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Flexibilité de l'organisation du travail				
				3	Possibilité de revenu supplémentaire				
				4	Pour les besoins de sa propre entreprise				
				5	Travail spécifique souhaité disponible principalement, ou uniquement, via une plateforme				
				6	Autre motif				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				

ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/2887/oj

Thème	Thème détaillé	Identifiant de la variable	Nom de la variable	Codes	Libellés	Filtre	Libellés de filtre	Ensemble minimum de variables	Type de variable
		DPASG	Missions dans le cadre du principal travail rémunéré via une plateforme numérique effectuées au cours des 12 derniers mois	1	Tâches assignées par la plateforme ou via une appli	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Tâches choisies parmi les offres présentées par la plateforme ou via l'appli, ou les demandes des clients				
				3	Tâches proposées ou mises en ligne d'initiative				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPREJ	Possibilité de refuser des tâches dans le cadre du principal travail via une plateforme numérique rémunéré au cours des 12 derniers mois	1	Impossible de refuser des tâches sous peine de licenciement ou de déconnexion de la plateforme ou de l'appli	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Possibilité de refuser certaines tâches, mais avec des conséquences (par exemple perte de l'accès à des tâches de valeur ou descente dans le classement)				
				3	Possibilité de refuser des tâches sans conséquences				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPHSET	Autorité pour déterminer l'horaire de prestation des heures de travail dans le cadre du principal travail via une plateforme numérique rémunéré au cours des 12 derniers mois	1	Horaire de travail intégralement ou principalement fixé par la plateforme, l'appli ou les clients	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Horaire de travail principalement fixé par le travailleur lui-même, dans les limites fixées par la plateforme, l'appli ou les clients				
				3	Horaire de travail intégralement fixé par le travailleur lui-même				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				

Thème	Thème détaillé	Identifiant de la variable	Nom de la variable	Codes	Libellés	Filtre	Libellés de filtre	Ensemble minimum de variables	Type de variable
		DPPSET	Autorité pour fixer les prix dans le cadre du principal travail via une plateforme numérique rémunéré au cours des 12 derniers mois	1	Prix précis fixé par la plateforme, l'appli ou les clients	DPHRSW = 2-6	Personnes ayant travaillé au moins 1 heure rémunérée sur une ou plusieurs plateformes numériques		
				2	Fourchette de prix donnée par la plateforme, l'appli ou les clients				
				3	Négociation du prix avec la plateforme, l'appli ou les clients				
				4	Prix fixé par le travailleur lui-même				
				5	Prix fixé par toute autre partie				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPINSCOV	Accès aux congés payés ou aux prestations de congé de maladie	1	Oui, accès en tant que travailleur de la plateforme ou de l'appli	DPINTENS = 3-4	Personnes qui ont effectué des travaux via une plateforme numérique approximative-ment chaque mois ou chaque semaine au cours des 12 derniers mois		
				2	Oui, accès par une source autre que la plateforme ou l'appli				
				3	Non				
				4	Ne sait pas				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				
		DPMAIN	Travail via une plateforme numérique rémunéré en tant qu'emploi principal, deuxième emploi ou autre emploi au cours de la semaine de référence	1	Emploi principal au cours de la semaine de référence	DPWORK = 01-09	Personnes qui ont effectué des travaux via une plateforme numérique au cours des 12 derniers mois		
				2	Deuxième emploi au cours de la semaine de référence				
				3	Emploi supplémentaire au cours de la semaine de référence				
				4	Pas de prestations au cours de la semaine de référence				
				Vide	Non indiqué				
				9	Sans objet				

ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/2887/oj

JO L du 18.11.2024